



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation,
de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Convocation¹

M O D I F I C A T I O N D E S A L L E

Lundi 12 novembre 2012 - 14 h 30

Rue du Lombard, 69 – Salle 101

Ordre du jour

- 1. Election du Bureau de la commission** (art. 16, § 2, du Règlement du Parlement francophone bruxellois)

- 2. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012**
71 (2012-2013) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2012
71 (2012-2013) n° 4

- ◆ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- ◆ Exposés de M. Christos Doukeridis, ministre-président du Gouvernement, de M. Benoît Cerexhe et de M. Emir Kir, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences respectives.
- ◆ Discussion et examen des tableaux *partim* pour ce qui concerne leurs compétences respectives au sein de la commission.
- ◆ Avis.

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

3. Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013
72 (2012-2013) n° 2

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013
72 (2012-2013) n° 4

- ✦ Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- ✦ Exposés de M. Christos Doukeridis, ministre-président du Gouvernement, de M. Benoît Cerexhe et de M. Emir Kir, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences respectives.
- ✦ Discussion et examen des tableaux *partim* pour ce qui concerne leurs compétences respectives au sein de la commission.
- ✦ Avis.

4. Divers

Composition de la commission

Président : à désigner.

Vice-présidentes : à désigner, à désigner.

Membres effectifs :

PS : M. Mohamed Azzouzi, Mme Caroline Désir, M. Ahmed El Ktibi, M. Jamal Ikazban
Ecolo : M. Vincent Lurquin, M. Ahmed Mouhssin, M. Arnaud Pinxteren
MR : Mme Jacqueline Rousseaux, Mme Viviane Teitelbaum
FDF : Mme Gisèle Mandaila, Mme Isabelle Molenberg
cdH : M. Hamza Fassi-Fihri

Membres suppléants :

PS : M. Mohammadi Chahid, M. Mohamed Daïf, M. Bea Diallo, Mme Olivia P'tito, M. Eric Tomas
Ecolo : M. Jean-Claude Defossé, Mme Céline Delforge, M. Alain Maron, M. Vincent Vanhalewyn
MR : M. Vincent De Wolf, Mme Marion Lemesre, Mme Françoise Schepmans
FDF : Mme Béatrice Fraiteur, M. Didier Gosuin, Mme Fatoumata Sidibé
cdH : M. Ahmed El Khannouss, M. Bertin Mampaka Mankamba

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).